

PÊCHES & AQUACULTURE

EN NOUVELLES

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Jérémie Persant, Marie-Noëlle Charlebois, Marie Lionard, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemare, Gabrielle Lafond-Chenail.

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

2

Rendez-vous loup-marin 2022 : une année charnière pour l'industrie

Industrie des algues du Québec : réseauter pour se développer davantage

3

Vue d'ensemble de la flotte des crevettiers du Québec

Un premier Salon Fourchette bleue

4

Le MAPAQ et la Société du Plan Nord s'unissent pour soutenir le développement bioalimentaire au nord du 49^e parallèle

Prolongation de la durée de quatre programmes d'aide financière dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales

CAP SUR L'ÉTÉ!

Malgré le printemps tardif, la saison de pêche commerciale a le vent dans les voiles! La frénésie qui s'est emparée des pêcheurs se reflète sur l'activité accrue que l'on observe sur les quais.

Pour plusieurs pêcheurs, la saison a débuté avec, notamment, l'ouverture de la pêche à la crevette, au crabe des neiges et au homard. Encore une fois cette année, l'industrie doit faire face à plusieurs défis, notamment en raison de la baisse du quota global de crevette et la fermeture de la pêche commerciale à l'appât pour le hareng de printemps et le maquereau. D'ailleurs, je tiens à souligner que l'Assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité le 7 avril dernier afin de demander la mise en place dans les plus brefs délais de mesures de compensation financière pour les pêcheurs pélagiques de hareng et de maquereau du Québec. Nous suivons avec attention l'évolution de la situation et demeurons à l'écoute de l'industrie.

Au cours des dernières semaines, j'ai eu des échanges constructifs avec les représentants des regroupements et des associations lors de la prérencontre du groupe des pêches et de l'aquaculture en vue de la rencontre annuelle dans le cadre de la Politique bioalimentaire. Nous avons discuté des défis, des enjeux et des réalisations du secteur en matière de durabilité économique et environnementale. C'est d'ailleurs avec une grande satisfaction que je constate que de nombreux projets visant la durabilité du secteur sont en cours, autant dans le domaine de la capture que dans celui de la transformation.

Aujourd'hui plus que jamais, nous prenons conscience de l'effet direct des conditions environnementales sur la durabilité économique de notre industrie. Nous constatons une hausse des stocks pour certaines espèces et une baisse pour d'autres. Tout cela demande une grande capacité d'adaptation et d'innovation de la part de l'industrie. À cet effet, je vous invite à faire appel aux programmes du Ministère pour vous accompagner dans la mise en œuvre de projets structurants et innovants qui contribueront à votre rentabilité et à votre compétitivité.



Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

Au chapitre de l'autonomie alimentaire, j'invite encore cette année l'industrie à accroître son offre de poissons et fruits de mer sur le marché québécois. Nous devons mettre l'accent sur les qualités distinctives de nos produits (ex. : le goût, la fraîcheur, la proximité, les conditions d'élevage et de pêche, etc.) et sur la diversité des espèces pêchées. Plus que jamais, nous devons faire connaître la multitude de produits marins qui sont offerts. C'est un message que nous diffusons depuis plusieurs années, et il importe de continuer à nous investir dans la promotion des produits aquatiques du Québec.

Enfin, je tiens à vous souhaiter une excellente saison estivale 2022!

NOUVELLE ENTENTE ENTRE LE MAPAQ ET LE CRÉNEAU D'EXCELLENCE RESSOURCES, SCIENCES ET TECHNOLOGIES MARINES

Par Jérémie Persant,

conseiller en innovation, Direction de l'innovation

Le Créneau d'excellence Ressources, sciences et technologies marines (RSTM) a été créé en 2009 dans le contexte de la démarche ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement), laquelle permet de situer les régions du Québec comme des sièges de compétences industrielles particulières et reconnues.

Le Créneau d'excellence RSTM a pour mission de développer une image de marque pour le Québec maritime de sorte qu'il rayonne à l'échelle nationale et internationale, et ce, en matière d'aquaculture, de biotechnologies marines, de capture, de transformation de produits marins et de technologies marines. Il a également pour but de développer, de créer et de dynamiser les entreprises en leur offrant du soutien dans leurs projets d'innovation, autant pour effectuer du maillage que pour déterminer des sources de financement.

Fait notable, en vue de soutenir le plus grand nombre possible d'entreprises du secteur, le Créneau d'excellence RSTM dessert les quatre régions maritimes du Québec, à savoir la Côte-Nord, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent.

En vue de poursuivre son appui au secteur, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation réitère son soutien financier au Créneau d'excellence RSTM avec une nouvelle entente qui s'échelonne de 2021 à 2024.

Nous souhaitons une bonne continuation à M^{me} Marilou Vanier (Côte-Nord), M. Alain Grenier (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) et M. Claude Côté (Bas-Saint-Laurent) qui occupent les postes de direction RSTM dans les territoires desservis.

RENDEZ-VOUS LOUP-MARIN 2022 : UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'INDUSTRIE

Par **Karine Villemaire**,
Direction régionale des Îles-de-la-Madeleine

Du 27 février au 6 mars 2022 s'est déroulé le 13^e Rendez-vous loup-marin aux Îles-de-la-Madeleine. Rappelons que cette activité annuelle vise à mettre en valeur l'univers du phoque parmi la population de l'archipel et celle de l'extérieur. Elle a aussi comme objectif de favoriser le réseautage entre les différents acteurs de cette industrie.



Le thème de cette année était « Mouvance... Ça bouge dans l'univers du loup-marin! ». En effet, plusieurs initiatives entourant le phoque font de 2022 une année charnière pour l'industrie. Voici quelques exemples de réalisations appuyées récemment par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

TOTAL OCÉAN

Depuis plusieurs années, l'entreprise Total Océan inc. se prépare à transformer le gras de loup-marin pour en faire une huile riche en oméga-3. Avec l'installation récente d'un distillateur moléculaire, les activités commerciales devraient débuter incessamment.

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE PHOQUES INTRA-QUÉBEC (ACPIQ)

L'ACPIQ a mis de l'avant un projet d'optimisation du phoque ayant pour objectif de valoriser certains rejets solides, dont les os, les crânes et les griffes. Réalisé en collaboration avec un expert en ostéologie, la science qui étudie la structure des os, le projet permettra de développer des méthodes de récolte et des techniques de traitement afin de valoriser ces coproduits de phoque encore inexploités à ce jour. Il est en cours de réalisation.

EXPLORAMER

Depuis plusieurs années, Exploramer met en place des initiatives pour améliorer l'accès aux poissons et fruits de mer du Saint-Laurent sur le marché québécois. Pour une première fois en 2022, Exploramer a organisé le Salon Fourchette bleue les 22 et 23 février dernier. Cette nouvelle vitrine a permis à la Boucherie Spécialisée Côte à Côte de mettre en valeur ses charcuteries de loup-marin, ce qui a suscité un vif engouement chez les participants.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du Rendez-vous, une série de capsules d'information abordant ce qui se passe « sur le terrain » ou « en mer » concernant le phoque ont été réalisées et diffusées. Il est possible d'en prendre connaissance sur la page Facebook du Rendez-vous loup-marin.

D'autres activités ont également eu lieu tout au long de la semaine, comme des sessions d'information données par l'ACPIQ, des repas préparés avec du phoque par l'équipe de l'Auberge La Salicorne en collaboration avec la Boucherie Spécialisée Côte à Côte, ainsi que plusieurs animations au Centre d'interprétation du phoque.

Depuis 2010, le Rendez-vous loup-marin est organisé par la Fondation « Willie Déraspe » pour le Centre d'interprétation du phoque, en collaboration avec l'ACPIQ. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est fier d'appuyer financièrement cette initiative qui contribue à la mise en valeur de ce secteur.

INDUSTRIE DES ALGUES DU QUÉBEC : RÉSEAUTER POUR SE DÉVELOPPER DAVANTAGE

Par **Marie-Elise Carbonneau**,
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

C'est afin de mieux se connaître et d'échanger que les acteurs de l'industrie des algues se sont rassemblés à Rivière-du-Loup le 16 mars dernier. De la cueillette et de la culture jusqu'aux différents utilisateurs finaux, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a invité toute l'industrie à participer à cette activité. Au total, quatorze entreprises et organismes ont échangé sur les possibilités de se regrouper afin de centraliser leurs enjeux et d'orienter le développement de la filière.

Afin d'en apprendre davantage sur chacun, les participants se sont d'abord présentés dans un exposé de quelques minutes. Cette période d'échange leur a également permis de discuter de leurs principaux besoins, défis et enjeux.

Bien qu'ils viennent d'horizons très diversifiés, tous les participants ont à cœur le développement, la pérennité et la notoriété du secteur des algues au Québec. La seconde partie de la rencontre était axée sur les possibilités de se concerter, de réseauter et de collaborer.

À la suite d'une période de discussion, les représentants de l'industrie qui étaient présents ont convenu de produire un échéancier pour la mise en place d'une association autonome afin de représenter le secteur des algues du Québec par l'entremise d'un comité restreint. La démarche permettra de documenter les besoins structurels, fonctionnels et financiers associés à la mise en place de ce regroupement en consultant divers acteurs du milieu afin de présenter, prochainement, un plan de mise sur pied de la nouvelle entité.

VUE D'ENSEMBLE DE LA FLOTTE DES CREVETTIERS DU QUÉBEC

Par Yves Bourgeois,
Direction régionale de la Gaspésie

Pour l'économie du Québec, la pêche aux crevettes est d'une importance capitale, particulièrement dans les régions maritimes. Pour documenter les caractéristiques de cette industrie, la Direction régionale de la Gaspésie a préparé une vue d'ensemble de la flotte des crevettiers du Québec.

Cette flotte québécoise est composée de 38 bateaux dont la longueur varie de 55 à 100 pieds. De ce nombre, 30 sont construits en acier, alors que 8 sont en fibre de verre. Le plus ancien encore en exploitation a été construit à la fin des années 1970. Par la suite, de 1980 à 1990, 30 bateaux ont été construits et 6 autres l'ont été au début des années 2000. Le plus récent a été livré à son propriétaire au printemps 2017. L'âge moyen de la flotte actuelle des crevettiers du Québec est de 31 ans, ce qui est comparable à l'âge de la flotte du Nouveau-Brunswick qui, généralement, pêche dans les mêmes zones.

La flotte des crevettiers du Québec vieillit, mais la vie utile d'un bateau de pêche (crevettier ou autres bateaux) résulte, souvent, de l'entretien qui lui est donné. Plusieurs bateaux ont d'ailleurs subi d'importants travaux au cours des années en vue de les maintenir en bon état de fonctionnement et, ainsi, de prolonger leur vie utile. Voici quelques exemples des rénovations considérées comme essentielles : le changement de certaines plaques d'acier au niveau de la coque, le sablage et la métallisation, la réparation de la cale à poisson, le remplacement du système propulsif, les groupes électrogènes, les équipements de pont, etc.

Certains crevettiers sont munis des dernières technologies pour augmenter leur performance et pour faciliter leurs opérations (par exemple, le système de positionnement pour les chaluts, le séparateur à bande pour les prises accessoires « Bycatch », etc.). Six crevettiers sont équipés pour la pêche avec chaluts jumeaux « Twin Trawls ». L'un est



© Crédit : M. Yves Bourgeois – Quelques bateaux qui font partie de la flotte des crevettiers du Québec

équipé pour la cuisson, à bord, de la crevette dans certaines périodes de la saison (printemps et automne). De plus, un de ces bateaux est un crevettier-usine sur lequel la crevette est cuite, triée par catégorie, emballée et congelée. Autre fait intéressant, neuf bateaux de cette flottille participent également à la capture de contingents de crabe des neiges.

Certains bateaux dont l'entretien a été moindre ou les plus anciens bateaux devront possiblement faire l'objet de réparations importantes dans les années à venir. Il se peut, même, qu'ils doivent être remplacés. En conclusion, d'importants investissements sont faits annuellement pour s'assurer que les bateaux demeurent performants et sécuritaires pour les activités de la pêche. En ce sens, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation offre, sur le plan financier, un appui aux pêcheurs.

UN PREMIER SALON FOURCHETTE BLEUE

Par Danielle Bouchard,
Direction régionale de la Gaspésie
et Michel Bélanger,
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Exploramer a tenu les 22 et 23 février dernier, à Rivière-du-Loup, le premier Salon Fourchette bleue — Poissons et fruits de mer. Cette première édition a attiré plus de 160 participants et 16 exposants.

Ce salon visait la commercialisation des ressources aquatiques du Saint-Laurent sur le marché québécois dans les marchés et supermarchés, les épiceries, les poissonneries et les restaurants québécois. Les organisateurs peuvent se féliciter d'avoir mis sur un pied un tout nouveau salon dans des conditions exigeantes.

Le salon a permis aux entreprises et aux organisations qui ont à cœur de commercialiser les produits aquatiques d'ici sur le marché du Québec de se démarquer. En effet, des représentants d'importants grossistes en alimentation ainsi que des restaurateurs étaient présents sur place pour échanger et conclure des ventes avec les exposants.

Le Salon a offert une plus grande visibilité au secteur des poissons et fruits de mer québécois dans son ensemble. La participation du ministre Lamontagne, ainsi que de chefs de renom comme Jean Soulard, Kim Côté, Pierre-Olivier Ferry et Cloé Ouellet, a entraîné une couverture médiatique intéressante.

Lors de son discours d'ouverture, le ministre Lamontagne a tenu à souligner l'importance de l'initiative d'Exploramer. « Un salon comme ça, ça

met en relation des gens qui produisent, des gens qui distribuent et des gens qui consomment... J'espère aussi que le Salon Fourchette bleue permettra de générer des occasions pour que plus de produits du Saint-Laurent soient consommés au Québec et non exportés. Il s'agit d'un des défis principaux auxquels fait face l'industrie. »

C'est en fonction de ces orientations que le Ministère a soutenu financièrement l'activité en versant une contribution de 25 276 \$ pour son organisation. Le succès de cette première édition laisse présager son retour éventuel avec une participation accrue.

LE MAPAQ ET LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD S'UNISSENT POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE AU NORD DU 49^e PARALLÈLE

Par Marie Lionard,
Direction régionale de la Côte-Nord

Le 5 novembre 2021, M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ont annoncé la signature d'une entente entre le MAPAQ et la Société du Plan Nord (SPN).

Cette entente s'ajoute au Plan d'action nordique (PAN) qu'avait lancé la SPN le 7 décembre 2020. Le PAN se déploie sur une période de trois ans, soit de 2020 à 2023, et son objectif est de mettre en place des conditions gagnantes pour permettre aux populations d'habiter pleinement leur territoire nordique. Ce plan vise ainsi le développement durable du territoire québécois qui s'étend au nord du 49^e parallèle.

À travers cette nouvelle entente, le MAPAQ souhaite s'associer au PAN en soutenant des projets bioalimentaires considérés comme porteurs puisqu'ils permettent de diversifier l'économie de la région et de favoriser, sur le plan alimentaire, l'autonomie des communautés situées au nord du 49^e parallèle. L'objectif est de soutenir 250 projets de diverses natures dans le Nord-du-Québec, au Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord.

Ainsi, le MAPAQ investira une somme équivalant à celle versée par la SPN, soit 5 millions de dollars, portant le total des investissements à 10,25 millions de dollars répartis sur une période de trois ans. Par conséquent, les projets peuvent être déposés de façon continue auprès des directions régionales du MAPAQ suivantes :

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

466, rue Arnaud
Sept-Îles (Québec) G4R 3B4

Tél. : 418 964-8521
cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DU SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN

801, chemin du Pont-Taché
Nord, local RC.05
Alma (Québec) G8B 5B7

Tél. : 418 662-6457
saguenay-lac-st-jean@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE- NORD-DU-QUÉBEC

180, boul. Rideau, bureau 2.01
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

Tél. : 819 763-3287
nord-du-quebec@mapaq.gouv.qc.ca

Lien vers le PAN : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/spn/Publications/Plans_action/A-Plan_d_action_2020-2023_LOWRES.pdf?1633614319

PROLONGATION DE LA DURÉE DE QUATRE PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES

Par Michel Bélanger,
Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Certains des programmes d'aide financière à l'intention du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales qui font actuellement l'objet d'un examen arrivaient à échéance le 31 mars 2022. Il a été entendu de les prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2023 afin de s'assurer de poursuivre le développement du secteur et sa contribution aux priorités du Ministère dans l'attente de leur révision complète.

Vous pouvez consulter les modalités de ces programmes aux liens suivants :

[Appui financier au développement du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales](#)

[Appui financier aux initiatives collectives dans le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales](#)

[Innovamer](#)

[Appui financier aux entreprises de pêche](#)

Pour toute question sur le renouvellement 2022-2023 des programmes du Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales, vous pouvez joindre votre direction régionale ou la Direction de l'innovation, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

418 964-8521 ou cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

418 368-7676 ou drq@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE ET DES EAUX INTÉRIEURES

819 371-3971 ou dreei@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

418 986-2098 ou drim@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION DE L'INNOVATION

418 368-7676 ou innovamer@mapaq.gouv.qc.ca